Projet pédagogique

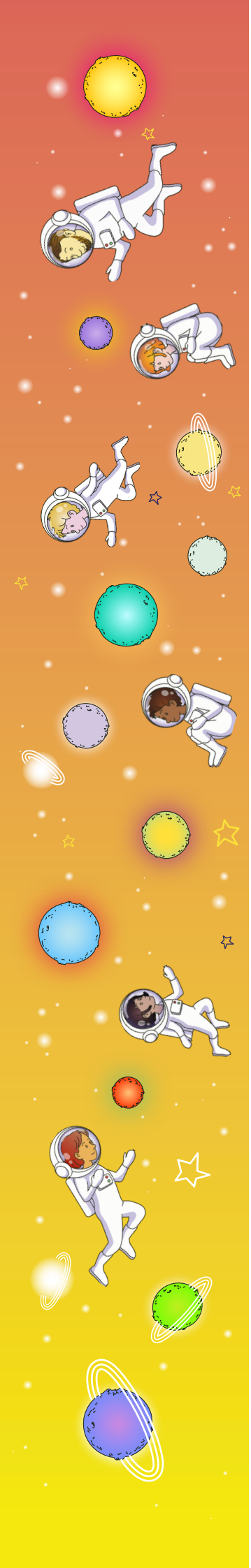
2026 - 2027

Accueil de Loisirs
Vacances scolaires
3/14 ans



« Découvrir et Partager... Tous ensemble ! »

École Élémentaire du Conseil des XV
2, rue de Douai 67000 Strasbourg
clshrotterdam@free.fr
03 88 41 18 63
www.centrerotterdam.org



Sommaire

1. Présentation

A. L'Organisateur 3
B. L'équipe 3
C. Le public 4
D. Les locaux 4
E. Le temps d'accueil et le déroulement type 5
F. La restauration 8

2. Objectifs pédagogiques et moyens mis en place

A. Être attentif au rythme des enfants 8
B. Favoriser et prendre conscience de la vie collective 9
C. Faire découvrir l'environnement, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité 10
D. Développer la cohésion d'équipe 10

3. Rôles de l'équipe pédagogique

A. Rôle de l'animateur 11
B. Rôle du directeur 12

1. Présentation

A. L'Organisateur

Le Centre Culturel et Social Rotte A. Rôle de l'animateur
B. Rôle du directeur rdam a été fondé en 1962. Le siège de l'association se situe au 42 rue d'Ypres à Strasbourg.

Le Centre Culturel et Social Rotterdam (C.C.S.R.) s'illustre dans plusieurs champs d'action auprès de publics différents.

Le C.C.S.R. est une structure proposant des activités périscolaires pour les enfants de 3 à 12 ans, des activités extra-scolaires pour ceux de 3 à 14 ans, des lieux de rencontres et d'échanges pour les habitants du quartier, d'accueil pour les adolescents, de réflexion, de débats et une source d'information.

Parmi ces multiples secteurs, un pôle dédié à l'accueil des seniors propose des activités spécifiques (jeux de mémoire, jeux de cartes, randonnées, etc..) pour les personnes âgées du quartier.
Chaque année, pendant la période des fêtes de fin d'années, les enfants du centre de loisirs confectionnent des cartes de Noël ornées de dessin et d'un petit mot gentil à destination des seniors et bénévoles du quartier.

Il en est de même pour les échanges avec les familles adhérentes à notre centre de loisirs, nous les invitions aussi à rencontrer l'équipe d'animation lors de nos évènements sur le quartier (Ludimanche, Bourse aux Jouets et Puériculture, Brocante, pique-nique des voisins…) pour leur permettre de mieux nous connaître et développer une relation de confiance.

B. L'équipe

L'équipe est composée au 1er septembre 2025 de :

- 1 coordinatrice Enfance/jeunesse
- 1 directeur
- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 5 ans (diplômés du BAFA ou en cours de formation)
- 1 animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 14 ans (diplômés du BAFA ou en cours de formation)
- 1 agent de restauration

C. Le public

Le quartier des XV offre un panel très diversifié de familles d'origines professionnelles, sociales et culturelles variées. Dans le cadre de ses activités, le Centre Culturel et Social Rotterdam a toujours pris à cœur de valoriser cette richesse.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 14 ans, quelle que soit leur nationalité, appartenance religieuse ou lieu de résidence, dans la limite des places disponibles.

Notre capacité d'accueil est la suivante pendant les vacances :
- 16 enfants de 3 – 5 ans
- 36 enfants de 6 - 10 ans
- 12 enfants de 11 - 14 ans

D. Les locaux

L'Accueil de Loisirs 3/14 ans des vacances fonctionne dans l'École Élémentaire du Conseil des XV, 2 rue de Douai à Strasbourg, mise à disposition par la Ville de Strasbourg. Une convention annuelle entre la Ville et l'organisateur définit le nombre de salles, les modalités et les règles d'utilisation de ces locaux.

Cet accueil de loisirs dispose sur place :

- d'une cour de récréation
- d'une salle d'évolution
- d'un espace "salle d'activités" aménagé pour les 3-5 ans
- d'un espace sieste pour les plus petits
- de quatre salles d'activités (mobilier pour petits et grands)
- d'une salle de forum
- d'une BCD / informatique
- d'une salle de restauration (mobilier pour petits et grands)
- d'un bureau d'accueil
- d'espaces de rangement
- d'une salle des maîtres

Nous avons aménagé une « mini-Ludothèque » où une centaine de jeux sont disponibles, lieu animé par un ludothécaire. Les habitants du quartier et les familles adhérentes ont la possibilité de réserver des jeux pour louer des jeux de société afin d'y jouer en famille ou entre amis à la maison.

E. Le temps d'accueil et le déroulement type

L'accueil de loisirs des vacances de 7h45 à 18h15

Pendant les vacances, les maternelles, les primaires et les pré-ados sont accueillis à partir de 7h45 jusqu'à 18h15 à l'école élémentaire du Conseil des XV, rue de Douai. Le directeur et/ou un.e animateur.trice, accueille chaque enfant ou fratrie avec son représentant légal devant la porte du centre de loisirs.

Un panneau reprenant les propositions d'activités, avec la photo de l'animateur qui l'encadre, est placé devant la porte de l'accueil.

Les animateurs élaborent un programme d'activités en choisissant un thème en amont des vacances. Le programme est également disponible sur notre site internet pour chaque période de vacances et envoyé par mail aux familles des enfants inscrits au centre de loisirs.

Les maternelles sont accompagnés et encadrés par l'équipe d'animation dans leur salle d'activités ou dans un espace qui leur est dédié dans la cour. Les primaires et les pré-ados sont accueillis dans une salle d'activités ou dans la cour également. Afin de répondre aux besoins spécifiques liés à l'âge, chaque groupe dispose de son espace et les mélanges sont limités au maximum.

Après l'arrivée échelonnée de tous les enfants, nous fermons les portes de l'établissement vers 9h15. Puis, les animateurs rassemblent les enfants par groupes dans leurs salles dédiées afin de faire l'appel et de présenter leur activité. Les animateurs constituent leur groupe pour proposer un atelier/une activité **de 9h45 jusqu'à 11h45**. Différentes activités sont proposées les matins et les après-midi et les enfants ont le choix entre :

- Sport / jeux collectifs
- Cuisine
- Baby-Gym
- Bricolage
- Danse
- Jeux de société
- Théâtre
- Jardinage
- Sorties
- Etc...

L'organisation du repas est décrite ci-dessous dans le paragraphe « restauration ».

Après le déjeuner, un temps libre est proposé, à l'extérieur si la météo le permet ou dans une salle d'activités.

À 13h40, les enfants sont à nouveau rassemblés par groupes dans leurs salles dédiées pour l'appel de l'après-midi, ils choisissent l'activité qu'ils souhaitent parmi celles proposées et encadrées par les animateurs jusqu'à 16h15.

Les maternelles qui font la sieste sont accompagnés dans la salle de repos jusqu'à 15h15 où une histoire leur est racontée, suivie de chansons pour favoriser l'endormissement.

À 16h15, les enfants prennent le goûter. La journée se termine par des jeux libres à partir de 16h50 jusqu'au départ des enfants (entre 17h et 18h15).

Afin de respecter le rythme et les besoins de chacun, les enfants restent par groupe d'âge dans des espaces dédiés (cour ou intérieur) cela permet d'éviter au maximum les mélanges.

JOURNÉE TYPE ALSH

Maternelle

7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée des enfants à la « porte grise » au CXV
Accompagnement du temps libre dans la cour ou dans la salle d'activités
Passage aux toilettes
9h30 – 10h : Temps Calme et d'éveil - Présentation des activités, chants, histoires, humeur du jour.
Passage aux toilettes
10h – 11h30 : Temps d'activité : Baby-Gym - Bricolage - Cuisine…

11h45 : Rassemblement des enfants pour le déjeuner
Passage aux toilettes + lavage des mains
12h - 13h : Repas et animation
Passage aux toilettes + lavage des mains
13h15 - 13h40 : Temps calme + Présentation activités de l'après-midi

13h45 – 15h15 : Passage aux toilettes + Sieste pour les plus petits
(Réveil en douceur vers 15h15)
14h – 15h30 : Temps d'activités pour les plus grands
15h30 - 16h : Temps lecture d'histoire, chant, petits jeux
16h15 : Goûter
17h : Temps libre, dessins, jeux, vélo, trottinettes (en extérieur si le temps le permet)
Départs échelonnés à partir de 17h et échanges avec parents
18h – 18h15 : Rangement - Fermeture des locaux

JOURNÉE TYPE ALSH

Primaire

7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée des enfants à la « porte grise » au CXV
Temps libre dans la cour ou dans la salle d'activités
9h40 : Rangement avec les enfants + appel
9h45 – 11h45 : Temps d'activités
11h45 – 12h : Rangement - passage aux toilettes – lavage des mains

12h – 13h15 : Repas et animations
13h15 – 13h30 : Temps libre dans la cour ou dans la salle selon la météo
13h30 – 13h40 : Rangement – rassemblement des groupes – équipement gilets jaunes et préparation si sortie

14h15 – 16h15 : Temps d'activités + rangement
Passage aux toilettes + lavage des mains avant et après le goûter
16h15 – 17h : Goûter
17h : Temps libre
Départs échelonnés à partir de 17h et échanges avec parents
18h – 18h15 : Rangement - Fermeture des locaux

JOURNÉE TYPE ALSH

Minkeums

7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée à la « porte grise » au CXV
Temps libre dans la cour ou dans la salle d'activités
9h30 : Forum - Temps d'échange
9h45 – 11h45 : Temps d'activités
11h45 – 12h : Rangement de la salle

12h – 13h15 : Repas et animations
13h15 – 13h30 : Temps libre dans la cour ou dans la salle selon la météo
13h30 – 13h40 : Rangement

14h15 – 16h15 : Temps d'activités + rangement
16h15 – 17h : Goûter
17h : Temps libre
Départs échelonnés à partir de 17h et échanges avec parents
18h – 18h15 : Rangement - Fermeture des locaux

F. La restauration

Les enfants ont la possibilité de prendre leur repas chauds au Centre de 12h à 13h15. Ceux-ci sont commandés le jeudi pour le mercredi suivant livrés froids par le traiteur « Dupont Restauration », spécialiste en restauration collective.
Le partenariat avec ce traiteur offre la possibilité de fournir les repas pour des régimes alimentaires spéciaux (sans porc et végétarien) et d'inclure régulièrement des menus ou éléments de menus bio. Les repas des enfants nécessitant un PAI sont en revanche fournis par les parents.

L'agent de restauration formé aux normes HACCP a la charge du réchauffement, de la mise en plat des repas, de la mise en place et nettoyage du réfectoire et de l'office.

Les animateurs déjeunant sur place avec les enfants s'attellent au bon déroulement du repas, au service, au maintien d'une ambiance conviviale et la plus agréable possible. Des « animettes » (devinettes, énigmes, défis, jeu du pendu…) sont proposées entre les plats pour détendre enfants et adultes durant cette pause méridienne.

Nous pouvons également collaborer avec le prestataire sur des repas à thème s'appuyant sur la saisonnalité ou le thème de notre programme.

2. Objectifs pédagogiques et moyens mis en place

A. Être attentif au rythme des enfants

- En proposant une arrivée et un départ échelonnés avec mise à disposition de jeux de société, de livres, de matériel pour le coloriage et le dessin, de jeux d'extérieur.
- En aménageant des espaces « repères » vers lequel l'enfant, qui veut rester seul et au calme, peut se retrouver (par exemple « coin cosy », tonnelle et tapis du « coin autonome »).
- En élaborant un programme équilibré entre activités sportives, manuelles, créatives, culturelles, culinaires afin qu'un maximum d'enfants soit attiré selon sa sensibilité, ses goûts et son envie.
- En permettant et accompagnant les temps collectifs de jeux libres pendant lesquels les enfants peuvent se réunir sans proposition d'animation formalisée. Cela permet en partie aux fratries de se retrouver avant de se répartir dans les différentes activités adaptées aux tranches. Les animateurs seront toujours garants du cadre de sécurité et initieront des jeux en cas de différends ou de flottements dans les groupes.des jeux en cas de différends ou de flottements dans les groupes.

B. Favoriser et prendre conscience de la vie collective

- En impliquant les enfants dans la définition des règles communes de vie dans le centre et en être garant

- En transmettant la notion de respect au sens large (respect des autres, des locaux, de l'environnement…) et en interdisant toute forme de violence (bagarres, jeux violents, injures, discrimination…)

- En favorisant la mixité filles / garçons dans les activités /ateliers quelle qu'en soit leur nature

- En faisant participer les enfants au rangement du matériel, en les sollicitant sur les temps du repas (lire le menu à l'assemblée, desservir, nettoyer…) pour les impliquer dans les tâches de la vie collective

- En permettant à chacun de participer à la vie de l'ALSH, d'évoluer au sein du groupe et d'y trouver sa place. Une vigilance particulière sera apportée à l'intégration des nouveaux enfants (CP ou arrivés en cours d'année) : en les présentant aux autres enfants les premiers jours ou par le biais de jeux de connaissance

- En impliquant les enfants plus âgés (CM1-CM2) à aider et « coacher » les plus jeunes lors d'activités s'adressant à un spectre d'âge plus large

- En préservant, la relation animateur/enfant, et malgré l'interdiction de pénétrer dans les locaux pour les représentants légaux, entretenir la relation animateur/parent :

  - en plaçant un animateur référent « départ » et relai des informations entrantes-sortantes

  - en organisant des rendez-vous individuels avec les nouvelles familles pour expliquer le fonctionnement du centre, le déroulement de la journée, en faisant visiter les locaux, ou avec des familles déjà adhérentes, pour « désamorcer » d'éventuelles inquiétudes ou parler d'un cas ou fait particulier

- En proposant aux parents d'assister aux activités selon leurs compétences et passions ou d'accompagner un groupe en sortie

C. Faire découvrir l'environnement, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

- En incitant les enfants à la découverte de leur environnement et des possibilités qui leur sont offertes à proximité : trois parcs urbains situés de 5 à 15 minutes à pied (Parc rue de Rotterdam, Orangerie, Citadelle) permettant des balades sensorielles en toute saison (repérer arbres et fleurs, trouver leur nom, observer les oiseaux, ramasser des feuilles mortes…)
- En faisant découvrir son quartier, sa ville, sa région et le patrimoine par des visites de parcs et jardins, expositions, musées…
- En développant des activités de plein air (grands jeux au parc ou dans la cour, journée baignade…)
- En s'ouvrant à la culture musicale, théâtrale, cinématographique avec nos partenaires culturels situés dans l'Eurométropole
- En expérimentant de nouvelles méthodes d'expression (peinture au pinceau, éponge, aux doigts ou d'autres parties du corps, réalisation de BD…), découvrir de nouvelles matières ou des manières différentes d'exploiter des matériaux communs et recyclés
- En responsabilisant le public accueilli accompagné d'un animateur référent à l'entretien et les récoltes du jardin potager grâce à notre projet « Graines de Jardiniers » proposé les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires. En apprenant les bases du jardinage, et en réalisant des semis. Des graines, du terreau, des pots, des outils de jardinage, de l'entretien et tant d'autres astuces, ustensiles et matières premières pour de bonnes plantations font désormais partie de leur langage.
- En organisant des séjours afin de partager des moments ludiques, de détente, des instants de partage et de plaisir entre jeunes

D. Développer la cohésion d'équipe

- En restant en lien / communiquant / s'informant / se concertant
- En développant des activités en binôme pour permettre aux animateurs de partager leur savoir-faire
- En animant les temps de réunion avec des jeux coopératifs/challenges pour renforcer les liens
- En soutenant et incitant la formation au BAFA, BAFD, BPJEPS ou autres formations dans l'animation et l'éducation populaire

- En incluant les animateurs dans la prise d'initiative et de responsabilité
- En associant toute l'équipe aux interrogations ou aux difficultés qu'elle pourrait rencontrer concernant certains enfants
- En agissant de manière cohérente par un discours commun auprès des familles et des enfants (en cas de point de vue différent, en discuter en réunion et non devant les parents ou les enfants)
- En organisant des formations collectives, d'échange autour de sujets concernant le fonctionnement de l'ALSH ou d'activités (PAI, autorité en ACM, sécurité, pratiques manuelles etc...), les courants pédagogiques, la psychologie de l'enfance ou de l'adolescence...
- En organisant des sorties à thème pour les animateurs afin de consolider la cohésion d'équipe de type Laser Game, Accrobranche, Europa Park, restaurant...

3. Rôles de l'équipe pédagogique

A. Rôle de l'animateur

Rôle d'animation et de dynamisation et la vie quotidienne

- Rendre vivant les moments qu'il passe avec les enfants : jouer, inciter, impulser, inclure, faire rire, sourire, partager, faire partager...
- Aider les enfants à mener à bien des activités imaginées par eux-mêmes
- S'impliquer dans l'élaboration du programme et proposer des temps de loisirs dans le respect du projet pédagogique

Rôle éducatif et d'accompagnement de l'enfant

- Favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers toutes activités manuelles, sportives, culturelles, culinaires, musicales, environnementales...
- Apporter ses connaissances générales et spécifiques et les transmettre aux enfants
- Expliquer et argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants

Rôle relationnel et développement de l'expression

- Amener les enfants à s'exprimer, des plus timides aux plus « meneurs »
- Être vigilant aux relations entre enfants et aux conflits pouvant émerger
- Accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute, malgré les difficultés qui peuvent survenir, en privilégiant les explications calmes plutôt que les sanctions

Rôle de garant du bien-être et de la sécurité

- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants, à leur bien-être en étant à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions
- Être à l'écoute de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs questionnements afin de favoriser leur bien-être

Rôle d'adaptation et de professionnalité

- Savoir anticiper et s'adapter à toutes situations et changements dus aux besoins du centre, de l'équipe ou du contexte (notamment sanitaire)
- Être attentif à son savoir-être (comportement, langage, attitude…) et à l'image qu'il renvoie aux enfants ou aux parents

B. Rôle du directeur

Rôle pédagogique et de coordination

- Est garant du respect du projet pédagogique et éducatif
- A un rôle de formateur auprès des animateurs et stagiaires (proposition de plan de formation, suivi des dossiers administratifs, évaluation stagiaires et animateurs)
- Donne du sens aux actions menées et impulse une dynamique éducative au sein de l'équipe
- Favorise un climat de travail bienveillant, collaboratif et respectueux
- Élabore et suit les plannings des horaires et des tâches des animateurs
- Organise les recrutements et les entretiens d'embauche

Rôle administratif, financier et de communication

- Est l'interlocuteur privilégié des familles et favorise une relation de confiance
- Gère les inscriptions, les présences et le suivi administratif
- Gère le budget prévisionnel établi par l'association (cotisations, facturation..)
- Assure le suivi des documents réglementaires liés à l'accueil périscolaire

Rôle sanitaire et de garant de la sécurité

- Est responsable de la sécurité physique et morale des enfants et de son équipe
- Veille au respect des normes réglementaires, des protocoles et des règles d'hygiène et de sécurité

A défaut d'assistant sanitaire, le directeur est le référent sanitaire et référent COVID. Il aura en charge le suivi des enfants ayant des contre-indications particulières (allergies, régimes alimentaires, PAI, etc). Il tiendra à jour le cahier d'infirmerie et les produits de parapharmacie mis à disposition pour les animateurs, notamment un stock de masques (adultes et enfants), de gel hydroalcoolique et un thermomètre en bon état de fonctionnement.